



# TAXE D'APPRENTISSAGE

Contribuez à la  
formation de vos futures  
collaboratrices et futurs  
collaborateurs

# 2025



— université  
— lumière  
— Lyon 2

# POURQUOI VERSER VOTRE TAXE À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 ?

LA TAXE D'APPRENTISSAGE PERMET DE SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION DE VOTRE CHOIX. EN CHOISSANT L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2, VOUS CONTRIBUEZ À :

## > FORMER LES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE DEMAIN

Le développement de l'alternance constitue, depuis plusieurs années, un enjeu majeur pour l'Université Lumière Lyon 2, qui renforce son engagement en facilitant l'accès à ces formations et en consolidant ses liens avec les acteurs économiques et institutionnels. Cette dynamique s'est concrétisée avec la création du Centre de Formation des Apprenties et Apprentis (CFA Lyon 2), qui permet à l'Université de proposer, en partenariat avec d'autres CFA, une soixantaine de formations en alternance, du Bac +3 au Bac +5. Plus d'un millier d'alternantes et alternants sont ainsi formés dans des domaines comme le droit, l'aménagement du territoire, le commerce international et le digital.

**A l'écoute des besoins exprimés par les partenaires du monde socio-économique et les responsables RH, l'Université continue de développer son offre de formations.** À la rentrée 2025, deux nouveaux masters seront proposés : un master en Informatique et le master Écritures créatives, Stratégies et Techniques Rédactionnelles avec l'IA (MAESTRIA), dédié aux métiers de l'écriture créative et rédactionnelle, en phase avec les évolutions des pratiques communicationnelles.

Les équipes pédagogiques conçoivent des formations variées, allant de la formation initiale diplômante aux modules courts, afin de renforcer les connaissances et développer des compétences spécifiques. Elles facilitent ainsi la lisibilité des parcours pour le monde socio-économique et favorisent l'accès à l'emploi pour les diplômées et diplômés.

**En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à l'Université, vous contribuez à offrir un enseignement de qualité, en améliorant les conditions d'études et de vie de ses étudiantes et étudiants, tout en favorisant l'insertion professionnelle.**

## > PARTICIPER ACTIVEMENT À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Encadrer les stagiaires dans le cadre de stages obligatoires et/ou volontaires tout au long de leur cursus universitaire, ainsi que les étudiantes et étudiants en alternance, notamment avec Le Lab'Alternance qui accompagne les apprenties et apprentis tout au long de leur parcours ;

S'impliquer dans nos enseignements et la professionnalisation des futures diplômées et futurs diplômés (séminaire, session de créativité, cas pratique, visite d'entreprise, forum métier...).

## > DÉVELOPPER L'ESPRIT D'OUVERTURE

Solliciter l'expertise de nos enseignantes chercheuses et enseignants chercheurs (recherche partenariale) et/ou de nos étudiantes et étudiants (projets tutorés, conventions industrielles de formation par la recherche - CIFRE, boutique des sciences) ;

Collaborer avec nos laboratoires en s'associant à nos chaires et projets de recherche.

## > DEVENIR NOTRE PARTENAIRE C'EST AUSSI

Accompagner la formation de vos futures collaboratrices et futurs collaborateurs tout en développant les compétences de vos salariées et vos salariés, grâce à notre offre de formation continue ;

Innover avec des dispositifs pédagogiques variés tels que des jeux d'entreprise ou des modules en ligne ;

Organiser des événements thématiques stimulant au sein de nos locaux pour favoriser les échanges et l'apprentissage.



# À QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

## > LES RÉALISATIONS 2024

### 60% D'INVESTISSEMENT DE FONCTIONNEMENT

#### Dont :

■ Petits matériels informatiques et opérations de maintenance (disques durs, connectiques, enceintes, matériels pour la photo et les arts graphiques, matériels de robotique, kits journalisme mobile, logiciels, serious game...);

■ Fournitures diverses ;

■ Achats d'ouvrages (livres imprimés et numériques, dvd, cartes, partitions, abonnements...);

■ Actions de communication (réalisation de vidéos et plaquettes, campagnes d'affichage et sur les réseaux sociaux, insertions presse, organisation ou inscription à des événements virtuels...);

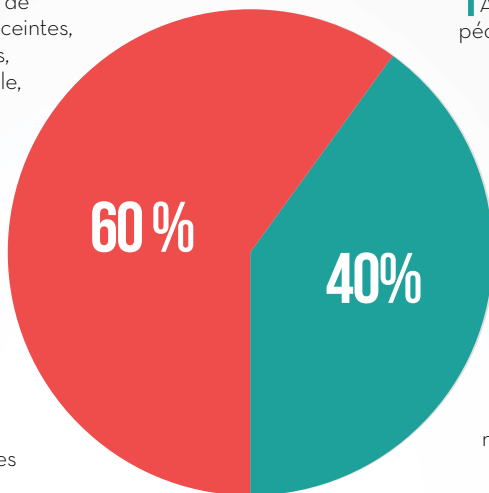
■ Déplacements (visite d'entreprises, de musées, participation à des concours nationaux et à des rencontres professionnelles type salons, forums...).

### 40% D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉQUIPEMENT

#### Dont :

■ Aménagement de salles pédagogiques et d'espace de travail et d'études (tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, webcams pour l'hybridation des enseignements, fauteuils pour traveling, instruments de musique...);

■ Achats de matériels informatiques et audiovisuels (remise à niveau ordinateurs fixes et portables).



## > LES PROJETS 2025

■ Promouvoir la nouvelle offre de formation et soutenir le développement de l'alternance et de la formation continue (reprise d'études, diplômes universitaires, formations courtes ou VAE).

■ Soutenir les initiatives étudiantes s'inscrivant notamment dans les domaines suivants : culturel et artistique, culture scientifique, actions humanitaires et de solidarité, l'entrepreneuriat, animation du campus...

■ Organiser des événements (rencontres, forum alternance, journées thématiques...) avec la

participation de professionnelles et professionnels, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs, associations... en impliquant les étudiantes et étudiants dans leur préparation ;

■ Faciliter l'expérimentation et continuer à entretenir et renouveler les équipements pédagogiques (informatiques, audiovisuels, mobiliers...);

■ Maintenir les achats de ressources et matériels didactiques et pédagogiques (ouvrages papier et numériques, cartes, dvd, logiciels, abonnements...)

## CHIFFRES CLEFS 2024



**177 millions d'euros**  
**DE BUDGET**

**33** Laboratoires de recherche  
**8** Fédérations de recherche  
**4** Laboratoires d'excellence



**13**  
**ENTITÉS**  
**DE**  
**FORMATION**



**1 500**  
**STRUCTURES**  
(entreprises, collectivités, associations)  
actives sur notre plateforme  
Jobteaser, notre Career center

Diffusion d'offres  
d'emploi et/ou de stage,  
événements, ...

**27 000**

**ÉTUDIANTES & ÉTUDIANTS**  
dont près de **90% EN EMPLOI**  
après une **Licence pro.** ou un **Master**



**+ 6 200 STAGES**  
dont près de 5 300 réalisés dans  
le cadre de la formation initiale et  
environ 1000 stages volontaires

# LES ÉTAPES DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

C'est via la plateforme **SOLTÉA**, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), que vous pourrez affecter le solde de la taxe d'apprentissage 2025 à l'établissement / la formation de votre choix.

Pour cela, il vous suffira de vous munir de vos identifiants Net-Entreprises pour vous connecter à **SOLTÉA** ; puis de convertir le montant du solde en pourcentage.

## > LES DATES CLÉS

Ouverture de la plateforme **SOLTÉA** aux employeurs et début de la 1<sup>ère</sup> période de répartition

Répartition **du 27 mai au 23 août** pour un virement des fonds aux établissements à partir du 6 septembre

Répartition **du 7 septembre au 25 octobre** pour un virement des fonds aux établissements le 19 novembre

Virement des fonds non répartis **à partir du 27 novembre** par voie réglementaire

A partir du  
27 mai 2025

1<sup>ère</sup> période  
de répartition

2<sup>ème</sup> période  
de répartition

Fonds  
non répartis

*Les dates ne sont pas encore actualisées pour l'année 2025, mais elles seront mises à jour d'ici la mi-avril.*

Liste des formations habilitées à percevoir la Taxe d'apprentissage, calendrier des stages, accès au career center...

[www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

-> Profil entreprise et partenaire

-> Taxe d'apprentissage

Pour toute question ou complément d'information :

[taxe-apprentissage@univ-lyon2.fr](mailto:taxe-apprentissage@univ-lyon2.fr)

### Crédits photos et légendes :

1. Journées Portes Ouvertes 2024, Université Lumière Lyon 2.  
© Direction de la communication (février 2024).
2. Rentrée septembre 2024, Campus Berges du Rhône de l'Université Lumière Lyon2.  
© Direction de la communication - Jad Bou Assi et Stéphane Marquet.
3. Fête de la Science 2024, Université Lumière Lyon 2.  
© Direction de la communication - Stéphane Marquet.
4. Présentation du master informatique au sein du Campus Porte des Alpes.  
© Institut de la Communication de l'Université Lumière Lyon 2 (février 2025).



4.

# LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE L'UNIVERSITÉ

## > QUELQUES RENDEZ-VOUS DEPUIS JANVIER 2025 :

### 7 JANVIER 2025

Conférence- débat entre chercheurs et politiques, sur la protection des risques environnementaux au sein de la Métropole de Lyon, organisée par les étudiantes et étudiants du Master Risque et Environnement/ Gouvernance des Risques Environnementaux.

### 16 JANVIER 2025

Spectacle « *La couleur de la grenade* » de Mourad Merzouki rend hommage au centenaire du célèbre cinéaste arménien Sergueï Paradjanov ; sur une idée originale de Saté Khachatryan, metteuse en scène franco-arménienne.

### 20 FÉVRIER 2025

Lancement du projet « *Évaluation et accompagnement des processus d'appropriation de l'Intelligence Artificielle dans un dispositif pédagogique* » visant à la création de groupes thématiques numériques sur la période 2025-2028.

### 24 FÉVRIER 2025

« *Rencontres autour du handicap* », une semaine d'animations et de sensibilisation proposée par la Mission Handicap, pour s'informer, apprendre, se divertir et changer de regard sur le handicap.

### 4 AVRIL 2025

Journée d'étude « *À la croisée des idées* » organisée par le Master 2 Enquête et analyse des processus politiques autour de l'empreinte de l'extrême droite sur les débats politiques contemporains.

### 22 MAI 2025

Atelier « *Entretenir son réseau professionnel* », organisé par le Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiantes et Étudiants pour apprendre à créer et développer son réseau professionnel.

## RETROUVEZ TOUT L'AGENDA :

[www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

## L'INCUBATEUR LUMIÈRE

## > L'INCUBATEUR LUMIÈRE

L'Université accompagne le développement de projets entrepreneuriaux à travers l'Incubateur Lumière, un dispositif dédié à l'accompagnement des étudiantes et étudiants et jeunes diplômées et diplômés. Qu'il s'agisse de création d'entreprise, d'association ou d'intrapreneuriat, l'Incubateur met à disposition des ressources essentielles et des espaces collaboratifs sur les campus. Ouvert à toutes et tous, quel que soit le cursus ou l'établissement, il favorise l'insertion professionnelle et contribue au dynamisme socio-économique du territoire.

## PLUS D'INFOS :

[www.univ-lyon2.fr/formation/entrepreneuriat/un-incubateur-a-luniversite](http://www.univ-lyon2.fr/formation/entrepreneuriat/un-incubateur-a-luniversite)



# CIRFE ET COSIE, INTERVIEWS

## > CONNAISSEZ-VOUS LE DISPOSITIF CIRFE?

La CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) est un financement de thèse du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, permettant à un doctorant ou une doctorante de réaliser sa thèse tout en étant salarié ou salariée d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité, en partenariat avec un laboratoire de recherche. Ce dispositif favorise la collaboration entre la recherche académique et le monde socio-économique. Vous pouvez ainsi répondre à un besoin de compétences sur un sujet précis, bénéficier d'une veille scientifique et impulser une nouvelle dynamique.

### PLUS D'INFOS :

[www.univ-lyon2.fr/recherche/faire-un-doctorat](http://www.univ-lyon2.fr/recherche/faire-un-doctorat)



”

« Le dispositif CIFRE a pour but de renforcer les liens entre les chercheurs et le secteur hors académique tout en contribuant à l'innovation. Le partenaire non académique bénéficie de compétences scientifiques de haut niveau

et crée des liens avec la recherche académique. Le laboratoire de recherche a des facilités pour valoriser la recherche et améliore l'insertion professionnelle de ses doctorantes et doctorants. Le doctorant enfin, évolue dans deux univers différents, bénéficie d'une formation complète, et d'un réseau professionnel développé : son insertion professionnelle hors académique peut être ainsi facilitée. »

**Virginie Gibert,**

Conseillère emploi et compétences des doctorant-es et des docteur-es à la Direction de la Recherche

“

## > LE CENTRE D'ORIENTATION DES STAGES ET DE L'INSERTION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS (COSIE)



”

« Apprendre à s'orienter, et à professionnaliser son parcours universitaire : Le COSIE a, notamment, pour mission de mettre en œuvre la politique de professionnalisation de l'Université à travers des dispositifs d'accompagnement d'orientation et d'insertion

professionnelle. Au cours de la licence, les étudiantes et étudiants bénéficient d'un enseignement, l'UE Préprofessionnalisation, destiné à les rendre acteur de leur parcours universitaire, à les outiller pour la recherche d'un stage ou d'un contrat en alternance. L'objectif de cet enseignement à l'instar des dispositifs pilotés par le COSIE est de favoriser les réussites de tous et de faciliter l'insertion professionnelle. »

**Sylvie Dadomo,**

Directrice adjointe du COSIE (Centre d'Orientation, des Stages, et de l'Insertion des Étudiants et Étudiantes)

Le Centre d'Orientation des Stages, et de l'Insertion des Étudiantes et étudiants (COSIE) accompagne les étudiantes et les étudiants dans leur parcours universitaire en facilitant leur intégration en entreprise à travers des stages, qu'ils soient obligatoires ou volontaires. Il établit un lien direct entre les étudiantes et étudiants et les partenaires du monde socio-économique, offrant ainsi une opportunité d'enrichir leur expérience tout en favorisant leur insertion professionnelle. Les dispositifs pilotés par le COSIE leur permettent de valoriser les savoirs académiques pour les mettre en œuvre dans un contexte professionnel et ainsi de faciliter l'accès au premier emploi.

### PLUS D'INFOS :

[www.univ-lyon2.fr/formation/stages-doctorat](http://www.univ-lyon2.fr/formation/stages-doctorat)

“